

# COMITÉ DE SUIVI # 3 BÉCANCOUR-EST

## Présentation du puits A279

Juin 2019

Repsol

# Table des matières

- 1. Études préalables à l'aménagement du site du puits A279
- 2. Aménagement du site du puits A279
- 3. Forage du puits A279
- 4. Monitoring des émissions à l'évent
- 5. Mesures de sécurité
- 6. Contact

# Comité de suivi # 3 – Bécancour-Est

## 1. Études préalables à l'aménagement du site

- Analyse des **options de localisation** du site de forage à proximité de la cible (SP-1934) déterminée par un levé géophysique.
  - ✓ Emplacement choisi: boisé afin de **limiter les impacts** sur l'agriculture.
- Réalisation d'une **expertise agroforestière** afin de déterminer les peuplements forestiers en présence.
  - ✓ **Aucune érablière** au sens de la *Loi sur la protection du territoire agricole du Québec*



# Comité de suivi # 3 – Bécancour-Est

## 1. Études préalables à l'aménagement du site

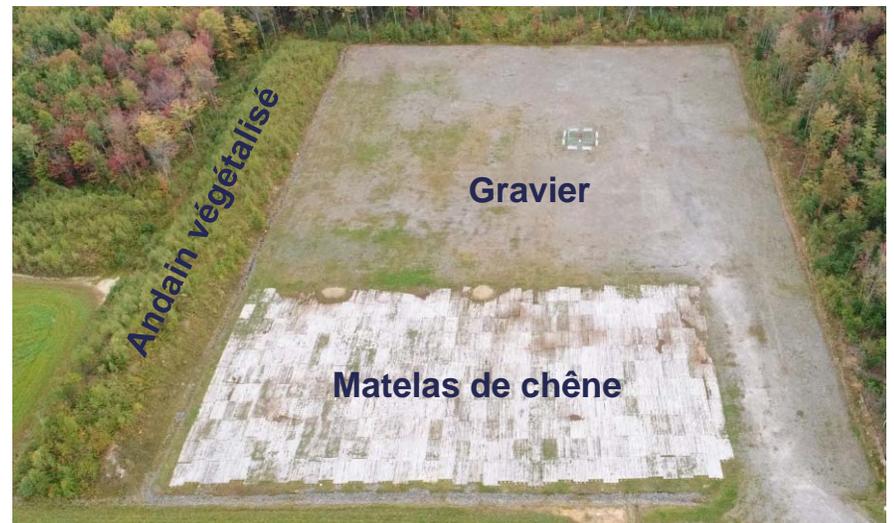
- **Caractérisation environnementale** de l'emplacement projeté du site de forage et du chemin d'accès:
  - ✓ Échantillonnage et analyse des sols;
  - ✓ Échantillonnage et analyse des eaux souterraines;
  - ✓ Inventaire des puits d'eau privés situés dans un rayon de 1,5 km autour de l'emplacement projeté du site de forage;
  - ✓ Échantillonnage et analyse des puits d'eau privés répertoriés.
- **Résidence la plus près** du site: 810 m



# Comité de suivi # 3 – Bécancour-Est

## 2. Aménagement du site du puits A279

- Retrait et **mise en andain** de la couche de sol organique.
  - ✓ Positionnement de l'andain afin de créer un **écran sonore et visuel** pour les résidences situées en bordure du rang Saint-Antoine Est à Fortierville.
- Nivellement du terrain et épandage de gravier sur une membrane géotextile (voir photo ci-contre).
- Mise en place des matelas de chêne pour supporter les réservoirs d'eau hors-sol.



# Comité de suivi # 3 – Bécancour-Est

## 2. Aménagement du site du puits A279

- Aménagement de fossés de drainage en périphérie du site avec **bassins de sédimentation** afin de limiter l'apport de sédiments dans les fossés agricoles avoisinants.
- Aménagement du site **sous la supervision d'un ingénieur-agronome indépendant.**



# Comité de suivi # 3 – Bécancour-Est

## 3. Forage du puits A279

- Puits horizontal foré en 2010
- **Section verticale** du puits :
  - ✓ 0 à 1 850 m de profondeur
- **Courbure progressive** du puits jusqu'à l'atteinte d'un angle de 90°
  - ✓ 1 850 à 2 150 m de profondeur
- **Section horizontale** du puits :
  - ✓ 2 150 à 2 250 m de profondeur
  - ✓ 1 000 m de longueur
- Cible géologique : Shale d'Utica



# Comité de suivi # 3 – Bécancour-Est

## 4. Monitorage des émissions à l'évent

DÉBIT		
Puits	Débit à l'évent (m <sup>3</sup> /j)	Débit maximal permis (m <sup>3</sup> /j)*
A279	0,9	50

PRESSION		
Puits	Pression de fermeture stabilisée (kPa)	Pression de fermeture stabilisée maximale permise (kPa)*
A279	183	6 050

\* Valeur maximale permise en vertu de l'article 20 du Règlement sur les activités d'exploration, de production et de stockage d'hydrocarbures en milieu terrestre

# Comité de suivi # 3 – Bécancour-Est

## 5. Mesures de sécurité

- Inspections hebdomadaires du site et du puits par du personnel qualifié;
- Enceinte clôturée autour du puits et blocs de béton;
- Vannes de la tête de puits enchaînées et cadenassées;
- Barrière de sécurité à l'entrée du chemin d'accès



# Comité de suivi # 3 – Bécancour-Est

## 6. Contact

- **Pour toutes questions sur le Comité de suivi # 3 ou le contenu de cette présentation, veuillez contacter :**

**Vincent Perron**, Biol. M. Sc.

Conseiller principal

Affaires réglementaires et relations avec les intervenants

Repsol

Courriel : [vperron@repsol.com](mailto:vperron@repsol.com)

Téléphone : 418 877-9039